



## FICHE D'INSCRIPTION 2020 – 2021

(Complément d'informations)

### COORDONNEES DE L'ADHERENT(E)

Nom : \_\_\_\_\_ N° de Licence : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Pour les mineurs, lien de parenté : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978\*, l'association Les Archers de Lailé est déclarée à la CNIL pour ce qui concerne le traitement automatisé d'information nominatives. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit auprès du Président ou du secrétaire de l'association.

Notre association exploite un site WEB, si vous ne souhaitez pas apparaître sur ce site, cochez la case

### AUTORISATION ET DECHARGE PARENTALE

Je soussigné (e) :

- Autorise mon enfant à quitter seul l'entraînement ou la compétition, sous ma responsabilité.  
 Autorise les dirigeants ou l'entraîneur du club à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.  
 N'autorise pas mon enfant à quitter seul l'entraînement ou la compétition.  
 N'autorise pas les dirigeants ou l'entraîneur du club à prendre toutes les mesures utiles en cas d'accident.
- Votre enfant présente-t-il une allergie, oui  / non , laquelle :

**REGLEMENT** (paiement possible en 3 fois, premier versement montant imposé\*\*) Demande d'attestation de paiement

Chèque (s) bancaire(s) à établir à l'ordre de : **Les Archers de Lailé**

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement complet.**

Chèque n° :	Banque :	Montant :	<i>Encaissé à réception</i>
Chèque n° :	Banque :	Montant :	<i>Encaissé au 31/10/2020</i>
Chèque n° :	Banque :	Montant :	<i>Encaissé au 30/11/2020</i>
Chèques vacances n°	à n°	Montant :	
Coupons sports n°	à n°	Montant :	
Participation entreprise, montant :	Dispositif SORTIR, oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

Versement effectué, vu par :  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_

### CHARTRE DE BONNE CONDUITE

#### Sécurité

- L'Association des Archers de Lailé engage sa responsabilité auprès de ses adhérents dans la salle des Boulais et sur le terrain adjacent en présence d'un encadrant ou dirigeant et suivant les horaires définis.
- L'Association des Archers de Lailé se dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident en dehors de ces mêmes espaces et horaires.
- Pour les jeunes, les parents doivent s'assurer de la présence d'un encadrant avant de déposer leur enfant.

#### Comportement sportif

- Respecter les autres archers
- Respecter les encadrants
- Respecter les horaires de début des entraînements
- Respecter le matériel
- Etre le garant des valeurs du tir à l'arc
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur.

Je suis d'accord avec les termes de cette charte et je m'engage à la respecter.

En tant que parent, je suis d'accord avec les termes de la charte des Parents et je m'engage à la respecter.

Fait à Lailé, le  
 Signature de l'adhérent

Adultes 71€, Jeunes 41€, Poussins 32€

LES ARCHERS DE LAILÉ - 2, impasse des Gléan - 35890 LAILÉ

Association à but non lucratif, Loi 1901

N° Affiliations FFTA 0335084 / FFSA 35-26 - Statuts W352001812 - Siret 794 786 509 00016

APE 9312Z - ANCV Coupons Sport 636190 - ANCV Chèques Vacances 636246